

M. le préfet

M. Le sous-préfet

Madame la sous-préfète

Monsieur le colonel Hamel

Madame la député et chère Jeanine

M. le député et cher Jean Bernard

Mesdames les sénatrices chère Viviane et chère Maryse

Mesdames messieurs les maires chers collègues et chers adhérents Bienvenue à Bartrès merci de votre présence, À notre première assemblée générale qui n'avait pu avoir lieu en 2018 et 2019 pour cause de pandémie ainsi que Les restrictions des déplacements et les exigences des contraintes sanitaires.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos collègues maires qui ont subi des dégâts sur leur commune, suite aux intempéries et qui n'ont pu participer, à notre première assemblée générale.

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Nous avons décidé avec plusieurs maires, de créer l'association des maires ruraux des Hautes-Pyrénées, nous comptons aujourd'hui 65 communes adhérentes.

Le 8 septembre 2017 affiliée à l'association des maires ruraux de France pour les communes de moins 3500 habitants.

La création de l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Pyrénées avait été évoquée, au siège de l'ex Communauté de Communes du Canton d'Ossun, lors des rassemblements des maires ruraux à l'occasion des réunions lors de la création de la Grande Agglo Tarbes Lourdes Pyrénées. De nombreux maires attendaient ce moment.

**Pour quelle raison l'avons-nous créée ?** Tout simplement pour être représentés auprès des pouvoirs publics, ainsi que des décideurs locaux pour défendre l'intérêt de nos communes rurales.

## **Le but de notre association :**

Aider les maires ruraux dans l'exercice de leur mandat, promouvoir et surtout défendre la ruralité, accéder à de nombreux services, par notre affiliation aux maires ruraux de France, accès au service campagnol pour créer le site internet communal, dépannage juridique, etc...

Il y a désormais deux associations des maires dans les Hautes Pyrénées. Celle-ci ne vient pas en concurrence avec l'association des maires de France, avec laquelle nous entretenons de très bonnes relations.

Nous avons aussi adressé un courrier à toutes les administrations des Hautes Pyrénées, afin que notre association soit invitée à participer aux réunions de concertation et de travail, nous sommes très satisfaits car aujourd'hui nous sommes invités à toutes les réunions. Nous remercions sincèrement les services de l'état qui sont toujours à notre écoute et notamment M. le préfet avec qui nous entretenons de très bonnes relations.

En 2020, les élus se sont surtout mobilisés dans leurs communes pour la préparation des élections municipales, et la gestion des communes durant la longue incertitude sur la mise en place des conseils municipaux.

Les élus ont par la suite organisé le fonctionnement de l'exécutif dans leurs communes et participé à la mise en place des divers organismes de coopérations intercommunales.

Les maires étaient aussi retenus dans leurs communes pour aider leurs administrés à vivre cette difficile période de pandémie : soutien aux personnes vulnérables, fourniture de masques à la population, L'action des élus qui possèdent encore des écoles a été très forte pour assurer l'accueil d'enfants des soignants, et pour organiser la reprise des cours après le confinement.

Une fois de plus, le soutien et l'aide des maires et des élus étaient appréciés et même attendus par la population.

Les services de l'état étaient aussi à nos côtés dans cette période difficile, Notamment Monsieur le Préfet.

Suite à la création de notre association

Notre association a été invitée à participer à de nombreuses réunions en visio conférence et audio conférence organisées par Monsieur le Préfet faisant régulièrement le point sur la situation de la pandémie.

J'ai participé également en visio et audio aux réunions sur le plan de relance.

A la commission de la D E T R en visio et audio.

A la réunion en Visio de Madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales Madame Jacqueline Gourault.

Nous avons reçu M. le directeur de la D G F I P pour la présentation de la nouvelle nomenclature M 57.

M. le Directeur de la D D T et son adjointe sont venus se présenter.

Ainsi que M. Bessières de chez orange directeur des relations avec les collectivités locales du Gers et des hautes Pyrénées.

Les membres du conseil d'administration ont accueilli à Bartrès siège de l'association M. le Préfet et M. le Sous-Préfet pour une rencontre d'échange et de travail fort intéressante.

Avec Madame la sous-préfète de Bagnères de Bigorre référente de l'agenda nous avons travaillé sur les stratégies de l'agenda rural et sa mise en œuvre.

Rapport moral adopté à l'unanimité

# Rapport financier

Exercice clos au 05 01 2021

## Recettes

Adhésions 2020	5 169,00€
Abonnement 36000 communes	228,00 €
Total recettes	5 397,00 €
Recette Départementale	1 525,00 €
Détail des adhésions :	64 adhésions

## Dépenses

Reversement AMRF part nationale	3 644,00 €
Reversement abonnement 3600 communes	228,00 €
Frais assemblée général	0 €
Total dépenses	3 872,00 €
Soit un solde positif 2020 de	<hr/> 4 112,86 €

**Le rapport financier est Adopté à l'unanimité**

## **Composition du conseil d'administration**

Elus à l'unanimité lors de l'assemblée générale

Du samedi 11 décembre 2021

Gérard CLAVÉ

Laurent GIMENEZ

Yvette LACAZE

Jean-Claude BEAUCOUESTE

Christiane ARAGNOU

Jean-Philippe BAKLOUTI

Jean-Marc BOYA

Alain LUQUET

Jean louis CRAMPE

Marie PLANE

Serge DUCLOS



Pour conclure l'assemblée générale le président à tout particulièrement remercier M. le Préfet pour sa présence.

Madame la sous-préfète référente de l'agenda rural ; pour l'excellent travail réalisé ensemble, ainsi que votre exposé

M. le sous-préfet d'Argelès-Gazost et les services de l'état pour la qualité de nos échanges, et de votre écoute.

M. le colonel Hamel pour son exposé dans le cadre de la protection des élus et du rapprochement entre la gendarmerie et les élus de terrain.

Mesdames et Monsieur les parlementaires pour leur présence.

Mesdames et messieurs les journalistes pour votre présence.

M. le Préfet a pris la parole pour clôturer la première de l'assemblée générale.